



ASCA

Histoire des rivières de la Tille et de la Bèze

4 Novembre 2015

Vincent RICAU

Sous la direction de **Déborah ABHERVÉ**

LA TILLE ET LA BÈZE, DES COURS D'EAU AU FONCTIONNEMENT COMPLEXE

1. LES COURS D'EAU, SOURCES DE RICHESSES ET ENJEUX STRATEGIQUES, DEJA AU MOYEN-ÂGE.

UNE OCCUPATION TRES ANCIENNE GRACE A LA PRESENCE DE L'EAU

Les vallées de la Tille et de la Bèze, riches en cours d'eaux et ruisseaux, en fontaines et sources, aux terres humides mais fertiles entourées de collines et de coteaux plus secs ont très tôt attiré les hommes. Les premières traces remontent au Mésolithique (8000 à 5500 av J-C) à la fin de la dernière grande période glaciaire : des silex taillés ont été découverts à Saint-Julien et à Norges-le-Pont. Ces vallées étaient des terrains de chasse privilégiés pour des groupes de chasseurs-cueilleurs semi-nomades grâce à leur richesse en gibier de toutes sortes. Sans doute pratiquaient-ils aussi de manière opportuniste quelque activité de pêche dans les nombreux ruisseaux et les mares. Au Néolithique (5500 à 2200 av J-C), période plus chaude et sèche, ces groupes d'hommes se sédentarisent dans les hauteurs et sur les collines. Ils utilisent les fonds de vallées comme couloirs de circulation pour échanger avec d'autres communautés. A partir de l'Âge du fer (qui débute entre 1100 et 800 av J-C), les hommes descendent dans les plaines et fondent des groupements d'habitats au bord des cours d'eau. Les vastes clairières sont plus propices aux nouvelles techniques agricoles (début de l'emploi de la traction animale, des techniques de labour, etc.) et regorgent de ressources pour l'artisanat (bois, argile, fer sous forme de nodules ferriques, peaux, fibres végétales pour le textile). Les routes deviennent plus longues et pratiquées plus régulièrement et l'on voit apparaître les premières traces de ce qui sera la grande voie romaine Nord-Sud de Châlon à Langres.

Les Gaulois poursuivent cette occupation du territoire. Des traces d'habitations gauloises sont ainsi découvertes notamment autour de Flacey, Norges-le-Pont, Bellefond, Saint-Julien et Clénay. Les cultes des Gaulois sacralisent les sources et les fontaines, résidences de nymphes et de dieux souterrains auxquels ils prêtent des pouvoirs de guérison. Certains fleuves sont considérés comme des Dieux et leurs sources sont des lieux de sanctuaire. Ainsi, de nombreux ex-voto de guérison ont été retrouvés aux sources de la Seine, non loin de celles de la Tille et de la Bèze, en remerciement à la déesse Sequana. Nul doute que les résurgences de la Tille et de la Bèze furent déjà à l'époque source d'interrogations, de mystère et peut-être des lieux de culte. Les marais servent souvent de nécropole. Une grande part des cultes et des croyances des Gaulois intègrent donc les espaces d'eaux comme des lieux sacrés et divins.

Après les Gaulois, les Romains s'installent sur ce territoire suite aux campagnes de Jules César entre -58 av J-C et -51 av J-C qui leur permettent d'assurer leur domination sur la Gaule. Ils fondent des villas à travers la plaine et à proximité des cours d'eau et des sources. Celles-ci réunissent les activités et les hommes autour d'un grand propriétaire terrien. Une villa du II-III^{ème} siècle fut ainsi découverte aux environs de Saint Julien, une autre à Clénay, d'autres plus au Nord le long de l'Ignon et des nécropoles à Norges et Saint-Julien. La ville de Dijon est fondée par les Romains : il s'agit d'abord d'un camp militaire proche de routes commerciales cruciales. Les Romains apportent aussi des savoir-faire et des techniques notamment dans le domaine de l'eau. Ainsi, un aqueduc souterrain amenait à Oigny l'eau d'une source située dans un bois à proximité. Des techniques de drainage pour les champs ou de détournement des eaux sont attestées à cette période.

La présence de la Tille et de la Bèze est donc à l'origine d'une implantation humaine fort ancienne qui tire parti des ressources offertes par les cours d'eau et leurs territoires environnants et de la situation de carrefour offertes par les vallées.

L'APPARITION DES MOULINS ET LEUR CONTROLE PAR LES SEIGNEURS LOCAUX

Très peu d'informations sont disponibles sur la présence et l'utilisation de l'eau sur les 1000 premières années de notre ère. Si les sources permettent d'identifier la présence de moulins sur le territoire dès le VI^{ème} siècle, l'essentiel des informations à propos des moulins date des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles.

Grégoire de Tours¹ signale au VI^{ème} siècle la présence de trois moulins à Dijon ce qui confirme l'apparition précoce des moulins d'abord dans les villes en Europe. Mais ces bâtiments ont du mal à se diffuser dans les campagnes environnantes. Ce phénomène se produit lentement et très progressivement. Il est communément accepté de dater leur diffusion et leur multiplication dans les campagnes aux alentours du X^{ème} siècle, période à laquelle sont attestées les premières traces écrites de leur présence dans les villages. A Is-sur-Tille apparaît sur des titres les moulins de Jean-de-Norges en 1185, de Villecharles en 1313 (sur une lettre patente de Philippe Le Bel) et celui des courtines en 1377. A Brétigny, celui de Hauterives est signalé en 1169 et celui de Raffeneau en 1213. Salives, Bèze et Saint-Julien acquièrent aussi des moulins à cette époque.

Ces bâtiments transforment la force motrice des cours d'eau en énergie capable d'actionner des meules pour moudre les céréales, base essentielle de l'alimentation de l'époque. C'est un endroit important pour les communautés que ce soit pour leurs propres besoins ou pour le commerce de farines. Posséder un moulin est donc un atout pour les villages.

Mais c'est aussi un bâtiment très technique et coûteux à construire et à entretenir. Un investissement important que seuls les seigneurs – laïcs ou ecclésiastiques – peuvent supporter et auquel ils consentent pour améliorer leurs fiefs. Bâtiment central pour la vie des habitants et pour l'économie des communautés, il permet en effet aux seigneurs d'asseoir leur pouvoir et de l'inscrire au cœur des villages.

Dès le X^{ème} siècle, les seigneurs rendent payante l'utilisation des moulins, taxent une partie des productions et rendent obligatoire l'utilisation du moulin seigneurial aux habitants du fief avec les droits de banalités. Les habitants ne peuvent aller aux moulins des communautés voisines sous peine d'amendes élevées : « La Justice du Val, en 1653, interdit de faire moudre ailleurs qu'aux moulins banaux ² ». La même année, il est interdit au meunier de Saint Julien et Clénay de moudre pour les habitants de Brétigny, Oigny et Norges qui doivent aller au moulin de Brétigny. Par le moulin, le seigneur impose son pouvoir de contrainte économique, son contrôle social ainsi que sa stature symbolique comme maître de son fief. Le seigneur ne tolère pas non plus de moulins concurrents dans son fief. Un autre exemple d'Auguste Mochot illustre cela : « Il est question dans les archives de la châtellenie de Saulx-le-Duc d'un moulin qui aurait été construit, autour de 1583, un peu plus bas que celui des courtines, par un tanneur nommé Parizot. Le seigneur prétendit qu'il y avait usurpation un procès s'en suivit. L'enquête qui eut lieu le 10 octobre 1583 ne fut pas favorable au nouveau meunier ; il fut condamné à démolir son moulin ».

Le seigneur exerce d'ailleurs, en plus de ses droits de justice et l'imposition de nombreuses taxes sur les produits et les ventes (comme le cens, les droits d'éminages, le droit de vendange), certains pouvoirs sur l'eau. L'eau des sources et des rivières du fief ne peut être retenue ou détournée sans son autorisation. Il faut aussi son accord pour construire des abreuvoirs pour le bétail. Comme pour la chasse, la pêche est son privilège : il peut vendre ou céder des droits de pêche en l'échange de paiement. Les quantités étaient spécifiées et encadrées de même que les moyens de pêche. Le seigneur se gardant généralement le monopole des meilleurs outils, comme l'usage des filets et des nacelles, et des endroits les plus fructueux. Enfin, par les corvées (journées de travail obligatoires pour le seigneur) et les droits de guets et gardes (entretien obligatoire et imposé des ouvrages de fortification des villes proches aux villages sans défense

¹ 539-594, évêque de Tours, lettré et historien de l'église et des Francs

² Exemple rapporté dans l'ouvrage d'Auguste Mochot, *Histoire d'Is-sur-Tille*, 1983

en échange d'un droit de refuge en cas d'attaques), il peut contraindre les habitants à réaliser des fossés et des douves.

Du fait de l'importance économique, de l'intérêt des seigneurs du territoire et de la configuration hydrographique, les moulins se multiplient rapidement à partir du XIII^{ème} siècle, notamment sur l'Ignon, la Tille, l'Ouche ou la Bèze. Il y en a une dizaine dès le XIII^{ème} siècle dans le Val de Norges. Chaque village disposant d'un bras ou d'un cours d'eau en bâtit. On construit des retenues, des vannes, des biefs avec les moyens et les techniques disponibles. Cette période correspond aussi à une complexification des moulins notamment avec des arbres à canne transformant le mouvement circulaire en mouvement alternatif et ouvrant le spectre d'utilisation des moulins. Travail des grains, des métaux, du bois et des tissus, les moulins fournissent des outils de productions très variés et adaptables aux spécificités des communes. Cet essor des moulins sur la Tille s'inscrit dans un mouvement similaire de grande ampleur partout en France : dès le XIII^{ème} siècle il y a des dizaines de milliers de moulins, partout où les rivières le permettent.

LA TRUITE, UNE VRAIE RICHESSE LOCALE

Dès le Moyen-âge, la Tille et ses affluents sont connus pour leurs eaux poissonneuses et notamment la qualité et le nombre de truites. Des truites étaient offertes, en plus du gibier et du vin aux hôtes prestigieux et aux officiers du Roi. Ainsi, François I^{er} reçoit des truites lors de son passage à Is-sur-Tille en 1535, de même que Louis XIII lors de sa visite en 1628. Au XVII^{ème} siècle, aux alentours d'Is-sur-Tille, une pêche de plus de 1000 truites au filet est rapportée par les habitants. Il n'est alors pas rare que se produisent des pêches miraculeuses aux quantités de poissons impressionnantes. Elles attirent la convoitise et les conflits entre seigneurs pour l'attribution des revenus de ces pêches. La configuration des ruisseaux, avec leurs nombreux bras, favorise la prolifération des poissons, et notamment en eau vives et claires, des truites. C'est aussi un lieu de vie des écrevisses. Même si ces chiffres sont impressionnants, leur ampleur est sans doute à relativiser. Ces espèces pêchées constituent des compléments alimentaires recherchés et de choix dans une époque où l'apport en protéines est très réduit et rare. En 1716, deux habitants de la région, Deloreux et Mugnier, acquièrent le droit de pêche, de la maison des ursulines au finage d'Arceau, pour 9 ans, pour 35 livres et 1000 écrevisses par ans. La pêche est une source de richesse pour les communautés et pour le seigneur qui en possède les droits et l'encadre fortement. Il peut exploiter directement les cours d'eau ou céder périodiquement une part de ses droits en échange de paiements élevés et d'une part des fruits de la pêche.

UNE EXPLOITATION DES SEDIMENTS DE LA RIVIERE

Les terres de la Tille et de la Bèze regorgent aussi de ressources naturelles, notamment minérales. On exploite la pierre dans des carrières à Is-sur-Tille et Courlon par exemple. Elle apparaît pour Is-sur-Tille dans une charte de 1310 des seigneurs de Til-Châtel (voisin de la ville et un temps seigneur d'une partie de celle-ci) qui cède l'exploitation de la pierre à la communauté. C'est une pierre blanche de bonne réputation à Dijon et en Bourgogne, solide et résistante aux intempéries. Ces carrières ont fourni en matériaux les nombreuses constructions défensives de la région (tours, remparts et petits châteaux) mais aussi des ouvrages religieux (églises de Til-Châtel, Sainte-Chapelle de Dijon, Chartreuse de Champmol et son Puit de Moïse).

Les cours d'eau fournissent aussi des matériaux de construction. Dès l'époque romaine, les habitants puisaient dans leur lit sables et graviers pour les constructions, notamment autour de Saint-Julien et Clénay. Ces matériaux alimentent les marchés locaux, notamment sur une des places d'Is-sur-Tille. Ces matériaux extraits des cours d'eau et de leurs rives servent des usages très divers : sables et graviers pour la construction de routes et de bâtiments, argiles pour le battage du textile, le traitement des peaux de tannerie, la poterie et les tuileries.

2. UNE MISE EN VALEUR DE L'EAU VARIABLE SELON LES TERRITOIRES (XVI-XIX^{ÈMES} SIECLES)

La mise en valeur des cours d'eau connaît un essor nouveau à partir du XVI^{ème} siècle en lien avec l'évolution des techniques disponibles, l'essor du commerce et des activités économiques et avec la volonté de développement des territoires. Cette mise en valeur ne se fait cependant pas de manière uniforme mais varie selon les particularités des territoires. A l'amont des bassins versants de la Tille et de la Bèze, les cours d'eau relativement rapides sont propices à une exploitation de l'eau par des moulins dont le nombre augmente et dont les usages se diversifient au cours du temps, selon un fonctionnement complexe, tandis qu'une répartition spatiale des autres activités liées à l'eau s'établit. A l'aval, la zone de marais fait l'objet d'une volonté d'assèchement très ancienne mais qui reste infructueuse jusqu'à la paix de Nimègue en 1676 dans la mesure où la fonction défensive du marais était primordiale.

A L'AMONT, UNE EXPLOITATION ANCIENNE DE LA FORCE HYDRAULIQUE DES COURS D'EAU QUI SE DIVERSIFIE

LES MOULINS : UN FONCTIONNEMENT COMPLEXE DES BIEFS

Chaque moulin dispose d'un bief, canal de dérivation qui conduit une partie de l'eau de la rivière sous la roue ou la turbine du moulin pour l'actionner. Sa largeur, sa longueur et sa capacité sont fonction des capacités d'aménagement des communautés et de la force souhaitée pour le moulin. Généralement, une retenue d'eau est aménagée avec un espace dédié en fonction des volumes désirés ainsi qu'une vanne. Ensuite, un bief d'amont amène les eaux courantes jusqu'à la machinerie hydraulique. De là, l'eau est soit rejetée directement dans le cours d'eau, soit elle transite par un bief d'aval. Ce dernier part de la machinerie et conduit les eaux jusqu'au cours d'eau ou à un réservoir. Les contraintes majeures pour un moulin sont le rapprochement maximal avec la source d'énergie et le maintien d'un débit suffisant et régulier. Le plus souvent, un moulin fonctionne en alternance au cours de la journée : les vannes sont fermées pour accumuler les eaux puis elles sont ouvertes pour actionner la roue grâce à l'eau stockée.

Mais les moulins ne sont pas nécessairement des entités isolées. Sur les rivières dynamiques, les moulins se succèdent sur un linéaire réduit, à l'instar de ce qui se passe en amont des bassins versants étudiés, par exemple à Is-sur-Tille et à Bèze. Les biefs, éléments constitutifs du fonctionnement des moulins, sont aussi anciens qu'eux. A Is-sur-Tille, le plus ancien est le bief des courtines qui traverse une partie de la ville. Avec ses neuf siècles d'existence, c'est une des réalisations les plus anciennes de la ville. Pour Bèze, si les datations sont plus difficiles, on sait que les moines bénédictins y ont fondé en 630 leur abbaye et ont commencé très tôt à aménager les berges et la résurgence. Ces deux villes se dotent rapidement de nombreux moulins et donc de plusieurs biefs construits en réseau. Is-sur-Tille comptait, en 1793, 4 biefs (environ 870 mètres cumulés) et 5 moulins : un sur le bief de Villecharles, deux sur le bief des Courtines, un sur le bief de Jean de Norges et un sur le bief de la forge. Ces biefs captent leur eau depuis plusieurs retenues sur l'Ignon. Le bief des courtines est caractéristique de cet enchaînement d'ouvrages.

Tous ces biefs ne pouvaient pas fonctionner correctement en même temps dans la mesure où les utilisateurs de l'aval dépendent de ceux de l'amont. Un contrôle et une gestion scrupuleuse de l'eau sont ainsi mis en place, avec des préposés aux vannes, des horaires et des périodes d'ouvertures bien définis ainsi qu'une répartition précise des volumes. L'eau du bief appartient à son seigneur, si la prise d'un peu d'eau par les riverains pour les besoins quotidiens était tolérée, le détournement de grandes quantités d'eau, le raccordement d'un autre bief ou la pêche sans l'autorisation du propriétaire étaient proscrits. Au vu de l'importance locale des moulins, rien n'était laissé au hasard dans leur utilisation, ce qui n'a pas empêché l'existence de conflits d'usages nombreux et fréquents pendant des siècles.

Ces aménagements hydrauliques sont très dépendants des conditions climatiques pour fonctionner correctement. La sécheresse et les gelées empêchent le fonctionnement des moulins. Ainsi, pendant l'hiver 1788-1789, l'Ignon à Is-sur-Tille gèle complètement, les moulins ne tournent plus et la situation est si

critique que la municipalité fait construire un moulin provisoire à traction animale pour maintenir les activités de production de farines. En outre, les crues violentes, en plus d'inonder la ville et le moulin, pouvaient endommager les vannes, les pièces de maçonneries et les roues des moulins. Très dépendant du flux des eaux et de leurs débits, les moulins fonctionnent différemment entre les périodes estivales d'étiages et les périodes de crues en automne et au printemps, le débit des eaux dictant en grande partie les rythmes de travail. Le fonctionnement est intermittent en fonction de la quantité d'eau disponible pour le bief dans la retenue.

Les biefs sont des aménagements coûteux qui appartenaient à un ou plusieurs seigneurs, souvent les mêmes qui possédaient les moulins. Outil de travail crucial pour les communautés, il fallait scrupuleusement les entretenir pour un fonctionnement optimal. Régulièrement curés pour retirer les sédiments accumulés pendant les périodes de crues, les végétaux étaient coupés pour permettre une circulation rapide et efficace des eaux. Périodiquement, ils étaient complètement vidés pour réparer les éléments de maçonnerie, assurer leur étanchéité et vérifier les vannes, les mécanismes métalliques ainsi que les roues des moulins. Pour ces longs travaux, professionnels et habitants du village étaient mobilisés. Ces opérations étaient parfois très coûteuses pour les communautés villageoises (après la Révolution plusieurs milliers de Francs y sont consacrés régulièrement) et ils n'étaient pas rares qu'elles s'endettent pour cela.

Les moulins constituent donc des aménagements hydrauliques complexes qui nécessitent un entretien régulier et exigent et dont le fonctionnement est dépendant des saisons et des aléas climatiques. Afin d'assurer un fonctionnement optimal de l'ensemble des moulins, des règles précises sont mises en place pour définir la répartition de l'eau entre les différents usagers, ce qui n'empêche pas la survenance de nombreux conflits.

L'EXPLOITATION DE LA RESSOURCE EN EAU POUR DES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

En parallèle des moulins se développent des activités artisanales et agricoles qui utilisent elles aussi l'eau, profitant des réseaux de biefs et des cours d'eau pour se développer. Ce sont des activités complémentaires qui se répartissent dans les espaces où l'eau est disponible facilement et où leurs activités sont possibles sans déranger le fonctionnement normal des moulins et des autres utilisations de l'eau. Les tanneries et les chènevières (production du chanvre) se situent ainsi à l'aval pour ne pas souiller les eaux dont d'autres usages auraient besoin tandis que les cressonnières sont situées à l'amont des villages et des moulins ou à proximité des zones de sources car elles nécessitent une eau de très bonne qualité.

La culture du cresson se situe donc à l'amont des cours d'eau et des pollutions ou à proximité des zones de source. Elle a en effet besoin d'une eau de bonne qualité. Des cressonnières existaient à St-Julien, SPOY ou Crenay par exemple. Une cressonnière est composée de plusieurs fossés légèrement en pente afin d'entretenir un courant constant. L'eau ne doit pas stagner pour éviter les maladies et la prolifération des parasites comme la douve du foie. Cette culture commença relativement tardivement et se répandit en France à partir de 1810. La plante, une fois récoltée, est consommée pour l'alimentation comme légumineuse. Son commerce a baissé après des problèmes sanitaires, à cause de la concurrence et du changement dans le régime alimentaire des français. La dernière cressonnière du territoire ferma en 1983.

A Is-sur-Tille et à Bèze, en aval de la succession de biefs, des tanneries étaient installées. Témoignage de cette activité, une rue porte encore ce nom à Is-sur-Tille. Cette activité n'occupait pas autant de monde que l'agriculture et les moulins mais elle détenait une place significative. L'élevage, bien représenté dans la région, fournissait les peaux des bêtes et les matériaux nécessaires à l'activité des tanneurs. Pour transformer les peaux, il fallait les tremper plusieurs jours dans l'eau pour les laver du sang et des résidus de chair, les assouplir et les teindre. L'activité n'avait pas besoin de la force du courant, juste d'une ressource importante en eau. De plus, elle dégageait des odeurs nauséabondes, putréfiait et polluait les

eaux des bassins de décantation et du cours d'eau, aussi elle se situait de préférence en marge des principaux bâtiments des villes, en aval des biefs, des moulins, des lavoirs et des abreuvoirs pour limiter les désagréments.

Autre activité générant des nuisances, olfactives notamment, le chanvre est présent en Bourgogne dès le XVI-XVII^{ème} siècles. Il connaît son essor maximal en Côte-d'Or au début du XIX^{ème} siècle. En 1807, toutes les communes du canton d'Is-sur-Tille en cultivent. Mais cette culture décline tout au long du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle. En 1853, 18 communes sur les 23 du bassin cultivent 42 hectares de chanvre au total, en 1967, il ne reste plus que 16 hectares sur 9 communes. La concurrence étrangère, l'abandon de la marine à voile et l'arrivée de nouvelles fibres (cotons et fibres synthétiques) poussent en effet progressivement à son abandon. Le chanvre était cultivé dans des parcelles, appelées « Chènevière », aux terres fertiles et humides, souvent à proximité des cours d'eau et des biefs. Cultivé pour en faire du textile, le chanvre devait passer par plusieurs étapes de transformation. Après la récolte, le rouissage consistait à laisser l'eau croupissante dégrader les tiges pour en séparer les fibres. Plusieurs méthodes existaient, mais la plus rapide consistait à laisser tremper les tiges dans des bassins spécialement construits à cet effet, appelés rouissoirs. Longs de 4 mètres, larges de 2 mètres et profonds de 1 mètre, ils sont facilement reconnaissables et étaient souvent plusieurs, accolés, profitant d'un mince courant d'eau qui les alimentait. Comme pour les tanneries, cette étape était consommatrice d'eau et produisait de fortes odeurs de putréfaction. Les bassins de rouissage étaient généralement éloignés des villages et se situaient à l'aval des rivières. Les eaux croupies rejetées polluaient les cours d'eau. On peut encore observer ces bassins dans le Val de Norges à Gémeaux, Chaignay ou Marey, mais aussi à Is-sur-tille. Une fois les fibres en parties libérées, il fallait les battre pour les assouplir et broyer les derniers résidus gênants. Les moulins fournissaient alors la force de frappe.

Une répartition spatiale des activités consommatrices d'eau est donc à l'œuvre afin d'assurer une exploitation optimale de la ressource tout en évitant les impacts sur les autres activités.

A L'AVANT, LA CONQUÊTE AGRICOLE DU MARAIS : UN PROCESSUS ANCIEN ET LONG

JUSQU'À LA FIN DU XVII^{ÈME} SIÈCLE, DES VELLEITES LOCALES DE DRAINAGE INFRUCTUEUSES

La plaine en aval, couverte en partie par des marais, partageait un grand nombre des pratiques agricoles de l'amont. Une prédominance de la culture des céréales (épeautre, blé et orge), ainsi que quelques cultures d'appoint à proximité des maisons (un potager, quelques arbres fruitiers et quelques arpents de chanvre). Les différences se font surtout autour de l'élevage. Si la majorité des habitants élevaient quelques poules, porcs, ovins et bovins, l'élevage était nettement plus développé sur la plaine, aussi appelée « Marais des Tilles ».

Le marais s'étendait approximativement d'Arc-sur-Tille à Genlis sur un axe Nord-Sud et, d'Est en Ouest de Couternon et Chevigny à Reuilly et Cessey. Il était exploité par les habitants des communes proches pour les pâturages. Parfois quelques hectares étaient en labours sur les franges, notamment sur une bande de terre au milieu du marais entre Arc-sur-Tille et Genlis. Cette mise en culture restait intermittente : une année plus humide, des crues et le marais reprenait ses droits. Quand les crues se retiraient de ces sols fertiles, les habitants y faisaient pâturer leur bétail, essentiellement des moutons, et produisaient du foin, vendu aux alentours.

Si ce marais est utilisé pour l'élevage, il n'est pas perçu que comme un atout pour le territoire et les communautés locales. Constitué de bras tortueux de la Tille, de l'Ouche et de la Norges, reliés entre eux par des canaux, des noues et des petits ruisseaux mouvants au gré des dépôts de sédiments, des mares et de vastes flaques d'eau recouvraient une large partie des terres. En période de pluie et de crue (automne et printemps), l'eau s'accumulait dans cette vaste plaine, aux sols imperméables, au relief très faible,

recouverte d'herbes et de joncs. Les cours d'eau débordaient très rapidement, se confondaient, fusionnaient et étalaient leurs eaux sur un immense espace. Claude Courtépée³ (1721-1781) rapporte que régulièrement une vingtaine de villages étaient totalement coupés de Dijon et des autres communes pendant près de six mois. Traverser le marais n'était alors possible qu'à de rares endroits, le plus souvent en barque. Un passage existait ainsi entre Arc-sur-Tille et Couternon où les échanges se concentraient tandis que les passeurs et bateleurs imposaient leurs prix. Ce marais était aussi vecteur de maladie : des enquêteurs du XVII^{ème} siècle rapportaient que « les fièvres y règnent à l'état endémique ».

Très tôt, les autorités seigneuriales et royales ont voulu agir pour réduire le marais et contraindre les eaux. Louis XII (1462-1515), de passage dans la région pour sa campagne d'Italie, est obligé de le contourner et d'y construire des ponts provisoires pour ses armées. Il suggère alors de l'assécher. En 1612, Arc-sur-Tille projette de canaliser une partie des rivières d'Orgeux et de Gourmerault (nom donné à l'époque à la Norges en amont de Couternon) et de prolonger le bief du moulin pour récupérer une partie des eaux. Jusqu'en 1617, la commune tergiverse sur les financements. En 1634 une enquête signale que les habitants d'Arc-sur-Tille sont contraints d'entretenir des levées très coûteuses (Arch. C.-d'Or, C4735). Les travaux s'avèrent inefficaces car, en 1644, le village est de nouveau entouré par les eaux, et en 1658 on le décrit comme un village très difficile d'accès en hiver malgré sa proximité avec Dijon. D'autres travaux, eux aussi infructueux, sont réalisés en 1676 entre Fauvergney et Genlis. Aménager les berges, chenaliser les cours d'eau et construire des levées coûte énormément d'argent, les communes ne peuvent pas toujours mobiliser les fonds nécessaires. Surtout, ces travaux sont souvent peu efficaces, limitant les velléités d'aménagement. En 1666, le marquis d'Arc-sur-Tille décide de construire une levée, d'y imposer un péage pour financer son entretien et de contraindre les habitants alentours à y passer systématiquement. Ces initiatives s'avèrent toutefois plutôt plus facteurs de problèmes que solutions efficaces et génèrent de nombreux conflits. Même si elles permettent hypothétiquement le passage et donc la poursuite du commerce avec Dijon en période de crue, elle impose des péages à des communautés qui peuvent traverser le marais par des petits chemins communaux. De plus, ces levées, en bloquant les eaux, changent l'étendue des marais en amont, inondant des terres nouvelles et déplaçant de quelques mètres le problème. De plus, les levées étaient rapidement sapées par les eaux, nécessitant une reconstruction régulière à grand frais. Des coûts d'entretien importants de ces levées sont ainsi payés en moyenne tous les 5 ans jusqu'en 1750.

Alors que, de la fin du XVI^{ème} siècle au XVII^{ème} siècle, notamment sous Henri IV, la royauté concentre ces efforts dans des politiques d'assèchement des marais et de gains de terres avec des travaux engagés en Auvergne, dans le Languedoc, le Vexin par exemple, rien n'est réellement entrepris d'important et de structuré dans les Marais de la Tille. Cela s'explique par la fonction défensive du marais qui protège Dijon des invasions. Jusqu'à la paix de Nimègue en 1679 qui réunit la Franche-Comté (espagnole) au royaume de France, le marais est nécessaire pour ralentir les troupes ennemies. Après cette date, sa fonction défensive décline tandis qu'il constitue un frein pour le commerce et les communications. Pour l'administration, il est en outre un mal sanitaire pour les populations. Il doit donc être aménagé, assaini, exploité.

Ainsi jusqu'à la perte de sa vocation défensive, l'assèchement du marais ne mobilise pas le pouvoir royal et ses moyens financiers, dans la mesure où il sert ses plans de défense de Dijon. Seules quelques initiatives locales sont menées ponctuellement par de petits seigneurs mais elles sont condamnées à l'échec par leurs maigres moyens. Tout change avec la paix de Nimègue.

Abbé, historien de la Bourgogne et amateur de Géographie. Il a écrit Description générale et particulière du Duché de Bourgogne en 1774. Il a participé à la partie géographie du Supplément de L'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert. Pas exempté de quelques erreurs son œuvre est une référence.³

A PARTIR DU XVIII^{ÈME} SIECLE, UNE VOLONTE POLITIQUE QUI ABOUTIT A L'ASSECHEMENT DU MARAIS

C'est donc seulement au XVIII^{ème} siècle que des moyens importants sont mobilisés et des travaux engagés pour assécher le marais. Depuis Arc-sur-Tille, des canaux rectilignes sont creusés sur plusieurs kilomètres avec un espacement régulier pour assécher les terres. Les efforts des années précédentes sont poursuivis en supprimant les petits canaux reliant les bras de la Tille entre eux, la Tille, l'Ouche et la Norges. Progressivement, ces travaux transforment les cours d'eau et leur fonctionnement. Le bras de la Tille situé le plus à l'Ouest, en grande partie canalisé et artificiel (car constitué d'un mélange de canaux et de biefs) et que l'on nommait dans la région le « fil » attire le plus les eaux dans la mesure où il est le plus court et son dénivelé important. *A contrario*, les autres bras de la Tille diminuent progressivement. On peut le constater encore aujourd'hui : la taille du pont de Genlis, disproportionnée par rapport au cours d'eau actuel, témoigne d'une époque où les volumes d'eau passant dans la ville étaient plus importants. L'ensemble est régulièrement curé pour maintenir l'écoulement le plus efficace des eaux dans une optique d'évacuation. Ces cours d'eau favorisés par les hommes sont plus rectilignes, avec une eau plus rapide et en plus grande quantité. Les cours d'eau creusent leur lit ainsi que leurs berges et mobilisent plus de sédiments lors des crues. Peu à peu, les terres s'assèchent et le marais diminue même s'il y a régulièrement pendant 50 ans des inondations et des afflux considérables de sédiments, en particulier dans la commune la plus en aval des nouveaux aménagements, jusqu'à la réalisation complète des travaux.

Tout le marais des Tilles n'est toutefois pas asséché à cette époque. Le « Pâquier du Varain » reste en marais plus longuement, visible sur le cadastre de 1808, il est situé entre les communes d'Izier, Cessey, Labergement-Foigny et Genlis. Cet endroit constituait le cœur du marais des Tilles, là où les eaux s'accumulaient le plus. Il s'agissait, comme son nom l'indique (Pâquier faisant allusion au pacage) d'un lieu de pâturage pour le bétail, essentiellement des moutons. Composé de communaux, de complexes droit d'usage s'y imbriquaient. La mise en application de la suppression des communaux en 1802 contribua à changer profondément les pratiques. Ces espaces communs furent distribués en fonction du nombre d'habitants des communes à des propriétaires privés qui devaient les mettre en labours. Cette nouvelle phase d'assèchement des marais correspondait à la fois à un changement juridique des terres et à une volonté de privilégier la propriété individuelle plutôt que la propriété collective et de développer les labours. Les résistances à ces changements furent nombreuses. Ainsi, les meuniers ne voyaient pas d'un bon œil cette modification des cours d'eau qui risquait de mettre à mal leur activité et de limiter son développement. Les habitants sont aussi nombreux à défendre le maintien du marais pour les prés et les communaux.

Cette phase d'assèchement des marais imposée par les seigneurs et les grands propriétaires, seuls à même d'avancer les dépenses, a transformé les pratiques agricoles. Les labours ont progressivement remplacé les pâturages. La transformation concerne aussi la répartition des terres : les maîtres d'œuvre chargés de la construction des ouvrages d'assèchement ont ainsi pu se rémunérer en récupérant les terres sans maître désigné (et donc une large part des communaux) et contraindre les riverains, trop pauvres pour payer les impôts, à leur vendre leurs terres. Des exploitations prospères se sont ainsi construites rapidement à la faveur de l'assèchement du marais. Pour organiser les travaux, l'entretien, les règlements de conflits, une ordonnance royale est promulguée en 1837. En 1850, dans toute la plaine, des syndicats se créent pour prendre en main l'entretien des cours d'eau. En 1860, la conjonction de ces travaux et d'une nouvelle gestion organisée a atteint son but : il n'y a plus de grands marais en Côte-d'Or. L'agriculture céréalière sera la grande gagnante de ces aménagements, des terres aux limons extrêmement riches sont dorénavant disponibles et les gains de productivité augmentent rapidement.

LES COURS D’EAU ET LES MARAIS, FOURNISSEURS DE RESSOURCES D’APPOINT ET D’AGREMENT

Au-delà des usages agricoles ou économiques décrits précédemment, les cours d’eau et les marais constituent aussi des ressources précieuses pour les habitants, selon une organisation et une pratique bien structurée : celle des communs.

Jusqu’à la Révolution, chaque commune disposait de communaux, des terrains le plus souvent boisés ou difficilement cultivables en labours comme les marais, n’ayant pas de seigneur. Ils appartenaient à la communauté villageoise. Ils fournissaient des services cruciaux pour les habitants comme du bois de chauffage et des terrains pour la pâture des troupeaux. Ce n’étaient pas des terrains abandonnés bien au contraire, ils étaient parcourus, très régulièrement et de nombreuses règles, écrites comme orales, encadraient strictement les pratiques. C’était un trésor pour les communautés locales que les seigneurs convoitaient : les litiges qui les entourent emplissent des cartons entiers aux Archives de Dijon. Les bords de cours d’eau avaient des propriétaires mais certaines parties étaient peu surveillées et lieu d’activités similaires à celles des communaux. A côté des activités principales (moulins, tanneries, agriculture...) que permettaient les cours d’eau de la région, il y en avait d’autres, plus difficiles à relater car assez peu décrites dans les archives. Connues de tous et plus informelles, il n’y avait pas besoin de les décrire dans un ouvrage ou une lettre. Les conflits éventuels étaient réglés le plus souvent au sein du village. Seule une atteinte à l’espace de leur pratique nous parvient par les archives. Ces pratiques essentiellement réalisées dans l’espace des communaux. Ces activités de complément et du quotidien étaient pratiquées très largement par les habitants. Elles alimentaient une économie informelle de trocs et de petits marchés locaux et entretenaient chez les habitants une connaissance et une proximité avec les cours d’eau, les mares et les marais.

Commençons par celle qui apparaît le plus dans les archives : la pêche. L’Abbé Denizot⁴ décrit ainsi au XIX^{ème} siècle les eaux poissonneuses de la Tille: « L’eau de la Tille est très claire, elle nourrit d’excellents poissons, notamment des truites et des écrevisses. De celles-ci il se faisait autrefois un grand commerce [...] ». Il vante aussi les eaux poissonneuses de l’Ouche : « son poisson est excellent, ses truites surtout ». Le poisson était recherché à l’époque comme complément alimentaire et les propriétaires de biefs et de rivières gardaient précieusement ce bien, monnayant des droits de pêche temporaires dans des accords officiels aux règles strictes. Toutefois, beaucoup pêchent sans autorisation et comme le rapporte Michel Valentin : « Les procès pour droit de pêche, propriété des rivières et des biefs, différents avec les propriétaires riverains, usurpations, réclamations sont innombrables et pour les citer tous il faudrait écrire de nombreuses pages ». Pendant longtemps la ressource en poisson est importante, mais elle semble diminuer au XIX^{ème} siècle selon le rapport l’Abbé Denizot en parlant des poissons et des écrevisses : « (...) De celles-ci, il se faisait autrefois un grand commerce, mais aujourd’hui elles sont pêchées par tant de monde et avec tant de cupidité qu’elles sont d’une taille insignifiante et peu recherchées ». Il nous parle d’une surexploitation par les habitants. Les changements des cours d’eau, les pollutions des tanneries et des chènevières y sont peut-être pour quelque chose aussi.

Une activité dont nous avons très peu de traces est la cueillette. Celle-ci se pratiquait au bord des cours d’eau et dans les marais principalement. On y cueillait des baies et des fruits sauvages, des champignons et des plantes médicinales individuellement ou en petits groupes. De façon plus systématique et en groupe plus nombreux, les habitants coupaient les joncs dans les marais, taillaient le long des rivières et des biefs les saules des vanniers, ainsi que les autres essences d’arbres, en têtard pour en tirer de l’osier, pour les premiers, ou du bois de chauffage, pour les seconds. La tourbe aussi était exploitée comme combustible. Les joncs servaient aux paillages et aux toitures, l’osier aux paniers. Ces bords de cours d’eau et les marais étaient exploités au maximum par les habitants qui en tiraient des compléments précieux.

⁴ Curé de Morey-Saint-Denis de 1856 à 1886 et auteur de l’Encyclopédie du département de Côte d’Or

3. DES RAPPORTS AUX COURS D'EAU QUI SE TRANSFORMENT PROFONDEMENT A PARTIR DU XIX^{ÈME} SIECLE

TOUT AU LONG DU XIX^{ÈME} SIECLE, UNE ADAPTATION DE L'AGRICULTURE AUX OPPORTUNITES ECONOMIQUES ET UNE PERTE DE PROXIMITE AVEC L'EAU

Le marais en grande partie disparu et les crues moins gênantes pour les cultures, l'agriculture s'empare de la plaine et entame un développement fort et constant. Les céréales dominent mais l'élevage se maintient. Les terres nouvellement drainées sont fertiles. Les sols sont riches en alluvions et drainés par des couches de graviers calcaires. Ils sont bien arrosés et profitent d'un climat ensoleillé. De plus, la main d'œuvre abonde pour les travaux des champs. Ces terres ont parmi les meilleurs rendements de Bourgogne. L'arrivée du train en 1849 ainsi que celle du Canal de Bourgogne en 1832 ouvrent le marché national aux productions du bassin.

La proximité des plaines de la Tille et de la Bèze avec Dijon est un atout majeur : la ville est au cœur des principaux axes de transports en France, c'est une clé de voute du réseau ferroviaire Français et la gare d'Is-sur-Tille et ses annexes dans le val de Norges permettent encore plus d'efficacité aux transports des produits agricoles vers Dijon et le reste de la France. La Saône toute proche est un axe majeur du transport fluvial français. Tout est propice en ce milieu XIX^{ème} siècle pour un développement agricole. Les terres sont si fertiles que dès cette époque les cantons d'Auxonne et Genlis pratiquent déjà un assolement biennal quand tout le reste du département adoptent encore une pratique triennale. Les agriculteurs de la région font le choix de la polyculture. Les agriculteurs s'adaptent aux tendances des marchés, aux cultures qui rapportent plus pour maintenir leur activité et en tirer des profits. Ainsi plusieurs cultures spécialisées et industrielles se répandent en fonction des demandes : maïs, houblon, tabac, pomme de terre, betterave, etc...

A l'aval, dans la région d'Auxonne et du Val de Saône se développe la culture du maïs, déjà présent depuis le XVII^{ème} siècle, sa culture se généralise et s'étend vers le Nord, là où l'humidité et l'eau abondent dans les sols. L'alternance des cultures est facile et les rendements sont rapidement élevés.

Les cultivateurs de l'amont, où les températures plus basses freinent la culture du maïs, font eux le choix du houblon. Sa culture s'étend jusqu'au Val de Norges. Ils profitent des sols profonds et du climat frais de l'amont, ainsi que de la main d'œuvre abondante pour les récoltes. Les premières houblonnières sont plantées à Beire-le-Chatel en 1833. Elles se répandent en 1841 à Lux et Orville, à Bèze en 1846 et à Saint Julien en 1855. La pratique se diffuse d'abord lentement et remplace le chanvre alors en crise. En 1874, la totalité des communes du canton d'Is-sur-Tille en cultive. La perte de l'Alsace en 1870, grande région houblonnière, ainsi que le placement de barrières douanières sur le houblon allemand sont une chance pour les cultivateurs. C'est une période dorée pour eux. La production se concentre particulièrement dans les vallées de la Tille, la Bèze, la Norge et la Vingeanne. La production est vendue à travers toute la France. Mais, en 1918, avec le retour de l'Alsace en France, une crise de la surproduction éclate. La crise économique des années 1930 achève le secteur ; le kilogramme vaut 70 à 80 francs en 1926 mais plus que 4 francs en 1929. La dernière houblonnière ferme en 1988.

Dès le XIX^{ème} siècle, d'autres cultures sont choisies : tabac, pomme de terre, betterave. La betterave à sucre est d'abord imposée par l'Etat en 1811 via un décret de Napoléon 1^{er} pour pallier le manque de sucre de canne provenant des colonies à cause du blocus britannique. Elle se développe peu à peu au cours du siècle dans les régions aux terres alluviales comme les anciens marais dans le Val de Saône et le pays de Genlis et connaît une période de forte production au XX^{ème} siècle jusqu'à l'abandon de la filière en 2006. Toutes ces cultures étaient liés à des industries présentes dans les villes et notamment Dijon, qui fournissaient les débouchés : brasseries, féculeries et sucrières. Quand elles périclitent, les agriculteurs comme les industriels cherchent de nouvelles opportunités. De nos jours c'est la moutarde, le soja et le tournesol qui jouent le rôle de complément aux céréales.

Une culture importante de la région disparaît au début du XX^{ème} siècle : la vigne. Comme dans toute la Bourgogne, il y avait des vignes dans les vallées de la Tille et de la Bèze. Des vignobles existaient à Is-sur-Tille, Marcilly-sur-Tille, mais aussi dans le Val de Norge à Brétigny ou à Chaignay. Le vin blanc de la région avait même été primé lors d'une des expositions universelles (Celui des Dandelottes à Bellefond remporta la grande médaille d'or de l'Exposition universelle de 1887). Mais la crise du phylloxéra à la fin du XIX^{ème} siècle, parallèlement à l'arrivée du train, synonyme de mise en concurrence avec les vins méridionaux, anéantit une grande partie des exploitations. En 1904, il ne restait plus un pied de vigne à Marcilly-sur-Tille et très peu dans les bassins versants de la Tille et de la Bèze. Aujourd'hui, la viticulture se concentre sur des zones à fortes valeurs ajoutées, à l'instar des côtes de Beaune.

L'élevage connaît aussi de profondes transformations : les agriculteurs privilégient de plus en plus les bovins aux ovins car plus rémunérateurs et engraisés grâce aux productions céréalières de la plaine. Les troupeaux sont regroupés et fournissent viande et lait exportés dans les abattoirs d'Is-sur-Tille et Dijon puis à travers la France via le train. Les pâtures commencent à diminuer face aux champs qui rapportent plus régulièrement et peuvent s'adapter, grâce aux changements des cultures, aux mouvements des marchés.

Tout au long du XIX^{ème} siècle, en lien avec les crises économiques et les choix de production, les agriculteurs délaissent les cultures proches des cours d'eau, comme le chanvre, pour se concentrer sur celles de plaine comme les céréales associées à la betterave, au maïs au houblon beaucoup plus rentables, plus productives et nécessitant moins de transformation, d'intermédiaires et de main-d'œuvre. Les agriculteurs s'éloignent progressivement des pratiques qui les liaient aux cours d'eaux et aux marais au profit d'une culture privilégiant rendements et exportations.

Les canaux et les rus de drainage aménagés les siècles précédents dans le marais sont soigneusement entretenus mais persistent quelques petits espaces de marais dans le paysage. Beaucoup de bras de la Tille ont changé mais il reste encore des méandres et quelques rus ainsi que de nombreuses mares. Les abords de cours d'eau et une partie des lits sont couverts de végétaux, de sables et d'arbres. Et s'y entretient une nature spécifique : poissons, oiseaux et amphibiens. Les habitants viennent y chercher de la fraîcheur en été, du poisson tout l'année. On s'y promène, on y mène le bétail, on s'y baigne. Les cours d'eau au XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle font partie du quotidien des habitants. Comme pour les époques précédentes, les aménagements n'ont pu supprimer les crues et inondations de la fin de l'automne et du début de l'hiver, ainsi que les forts étiages d'été. Si les marais ont été repoussés en modifiant l'organisation et la hiérarchie des cours d'eau, ces derniers conservent encore leur caractère humide et restent soumis aux aléas climatiques et naturels.

UN EXODE RURAL A LA FAVEUR DE DIJON

Malgré ce dynamisme agricole nouveau du XIX^{ème} siècle, la Côte d'Or connaît un certain nombre de difficultés et de changements démographiques au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

L'essor agricole des plaines dans la première moitié du XIX^{ème} siècle se couple avec un important essor démographique en Bourgogne. Entre 1801 et 1851, la population bourguignonne augmente ainsi de 25%. Entre 1801 et 1856, on compte près de 45 000 habitants supplémentaires en Côte d'Or (pour une population totale de 385 000 habitants) dont 27 000 dans l'arrondissement de Dijon, soit plus de la moitié. La ville de Dijon concentre en effet cette augmentation de la population. Sur la même période, la ville centre gagne ainsi 15 000 habitants. Les progrès de la science et des techniques, de la médecine et de l'agriculture nourrissent et soignent mieux les hommes. Les campagnes sont emplies d'hommes et nombre de villages atteignent à cette époque un pic de population. Avec les progrès de l'industrie et l'arrivée du chemin de fer, les villes se développent et ont besoin de main d'œuvre. Elles attirent les populations des campagnes en quête d'une vie meilleure. Démarre alors, dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, un long exode rural qui s'accroît au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Les campagnes se vident, la main d'œuvre s'y fait plus rare et les pratiques agricoles s'adaptent à cette situation.

Après une première moitié du XIX^{ème} siècle caractérisée par une expansion démographique, la Côte d'Or n'est pas épargnée par ces phénomènes et passe de 385 000 habitants environ en 1856 à 357 000 en 1954 soit une perte de 28 000 habitants environ en un siècle. Sur la même période, le département bourguignon de la Nièvre passe de 326 000 à 240 000 habitants, soit une perte de 86 000 hommes. C'est trois fois plus que la Côte d'Or. L'Ardèche, un des départements les plus touchés par ces départs, perd sur la même période environs 136 000 habitants. La Côte d'Or est donc relativement peu touchée par les départs massifs d'habitants.

La population de l'arrondissement de Dijon, qui comprend les vallées de la Tille et de la Bèze, augmente quant à elle de 27% entre 1856 et 1954 tandis que celle de la ville de Dijon bondit de 70% sur la même période. Cette progression beaucoup plus rapide que sur le reste de l'arrondissement traduit l'attractivité de Dijon dans ce contexte d'exode rural. La Côte d'Or est donc assez peu touchée par un départ massif d'habitants. Les migrations au sein du département, de grande ampleur, modifient ainsi l'équilibre entre urbains et ruraux.

Dijon concentre l'exode rural des vallées environnantes comme leurs productions agricoles. Elle connaît une croissance inégalée en Bourgogne qui se poursuit après la Seconde Guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui. Durant l'Entre-Deux-Guerres, la perte d'hommes ralentit, notamment grâce à la forte croissance de Dijon, et le département regagne des habitants dès 1946. Entre 1946 et 1990, la population du département augmente de 47%.

UNE RUPTURE MAJEURE APRES LA 2^{NDE} GUERRE MONDIALE : DES COURS D'EAU MIS AU SERVICE DE LA PRODUCTION AGRICOLE

LA MODERNISATION AGRICOLE A L'ŒUVRE

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les transformations sont nombreuses et de grande ampleur. L'exode rural se poursuit, même s'il est moindre dans l'arrondissement de Dijon. La France fait face, les premières années suivant la Libération, à une pénurie alimentaire chronique, les secteurs sont désorganisés et un rationnement subsiste quelques années. La reconstruction des villes s'enclenche et la natalité repart fortement à la hausse avec le « babyboom ». L'Etat se lance dans des campagnes de planification, de modernisation, et l'agriculture y occupe une place centrale. Elle doit nourrir les Français et assurer à la France, et à une Europe naissante, une autonomie alimentaire. Il faut en faire un secteur économique compétitif, moderne et de plus en plus productif. Les petites et moyennes exploitations qui dominent les campagnes et font vivre de nombreuses familles doivent changer. Pour beaucoup d'hommes d'Etat et de l'administration, les structures, l'organisation et les pratiques de l'agriculture française sont dépassées. Il faut passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché, compétitive et fournissant de nombreux produits bons marchés aux consommateurs. Les lois Pisani sont votées en 1960 et 1962. Ces textes de lois instaurent le remembrement, le regroupement des exploitations et des filières et encouragent la modernisation. Les parcelles sont regroupées et agrandies. Les agriculteurs des vallées de la Tille et de la Bèze sont concernés par ces profondes transformations et vont y prendre leur part.

UNE TRANSFORMATION RAPIDE DES COURS D'EAU AU PROFIT DE L'AGRICULTURE

Les terres trop humides, les mares, les rus apparaissent alors comme des contraintes pour le territoire et la production dont il faut s'affranchir. Pour produire plus, il faut aussi des meilleures terres et en plus grandes quantités. Avec les progrès techniques et des moyens beaucoup plus importants, les travaux entrepris les siècles précédents se poursuivent et s'achèvent : les terres sont entièrement drainées, des méandres et des mares sont supprimés par l'intervention de moyens lourds (bulldozer, pelleteuses). Certains moulins avec leurs vannes et leurs biefs sont détruits et les cours d'eau recalibrés. En aval, la branche principale de la Tille devient un long canal rectiligne, comme tracé à la règle sur une carte,

traversant de vastes champs de céréales. Ces terres nouvellement débarrassées des eaux sont attribuées à des agriculteurs et mises en culture jusqu'aux rives des cours d'eau. Michel Valentin⁵ en parle ainsi : « La ripisylve a disparu, au profit de la culture intensive dont les labours viennent flirter jusqu'aux berges. Ainsi le lessivage des terres cultivées en bordure d'eau entraîne un colmatage des fonds important ». Les ripisylves et les chemins le long des rivières sont fortement réduits quand ils ne sont pas simplement supprimés. Ces terres agricoles asséchées et soigneusement drainées en automne et aux printemps doivent dorénavant être irriguées en été pour produire plus. Les moyens techniques se répandent dans la plaine et l'on puise dans les nappes phréatiques de plus en plus pour pallier la sécheresse en été. Pour augmenter la productivité, l'Etat encourage l'utilisation d'engrais chimiques et de produits phytosanitaires qui se répandent dans les sols, puis la nappe phréatique. L'élevage en parallèle perd de son attrait. Les agriculteurs de la Tille et de la Bèze ayant des siècles durant pratiqué une agriculture mêlant les labours et l'élevage abandonnent progressivement dès les années 1960 ce dernier au profit des céréales de plus en plus rémunératrices et moins contraignantes.

DES CONSEQUENCES MAJEURES SUR LES PAYSAGES ET LES MILIEUX AQUATIQUES

Ces modifications dans l'occupation du sol et le type d'agriculture pratiqué ont des conséquences fortes sur les cours d'eau et leur fonctionnement. Les cours d'eau sont transformés profondément. Les inondations, inévitables dans les vallées, sont plus rapides car les cours d'eau, plus courts, aux débits plus importants réagissent beaucoup plus vite aux intempéries qu'avant. Les ripisylves, les méandres emplis de végétaux et les prairies humides en bords de cours d'eau accueillait une partie du surplus des eaux, ralentissaient les crues et les eaux de pluies. Ces espaces tampons n'existent plus en plaine. De fait, ce sont désormais les champs de céréales qui sont régulièrement inondés provoquant des pertes agricoles et une érosion des terres.

Les cours d'eau aux débits plus importants et rapides, incisent leur lit parfois jusqu'à la roche mère changeant leurs équilibres écologiques et érodent fortement leurs rives. Ils se chargent de sédiments plus ou moins grossiers qui s'accumulent aux pieds des ouvrages, des seuils et des biefs et qui se répandent dans les rues pendant les crues. Il semble alors nécessaire pour entretenir l'écoulement de ces cours d'eaux, de les curer régulièrement et de faucarder les rives. La disparition des bancs de sables, de la végétation dans l'eau et sur les rives, et les variations de profondeurs possibles dans les méandres, nuisent aux poissons, à leur reproduction et à la biodiversité aquatique. Les polluants agricoles présents dans les sols et les nappes, ruissellent dans les eaux des cours d'eau et les souillent.

Le lien des hommes à l'eau s'affaiblit fortement, les populations n'ont plus accès aux espaces boisés et agréables le long des cours d'eau. La pêche, les baignades et les promenades cessent en grande partie. La disparition des cours d'eau de la vie locale et du paysage se fait au profit d'une vision très utilitariste où le cours d'eau n'est plus perçu que comme un moyen d'évacuation des eaux mais aussi comme une source d'inondations et de dégâts.

Les évolutions constatées sur les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles ne concernent pas uniquement l'agriculture mais touchent tous les pans de la société. La transformation des cours d'eau ne se limite donc pas aux zones rurales et agricoles mais concerne aussi les bourgs et villages dotés d'ouvrages utilisant la force hydraulique.

LES COURS D'EAU DANS LES BOURGS : D'UNE FONCTION PRODUCTIVE A DES FONCTIONS D'AGREMENT

Les biefs, les canaux, les rus et les portions de cours d'eau traversant les villes le long de la Tille, de la Bèze et de leurs affluents sont eux aussi fortement modifiés et exploités par et pour les activités humaines.

⁵ Historien amateur de la Société d'Histoire Tille Ignon

APOGÉE ET DISPARITION DES MOULINS

L'histoire des moulins des bassins versants de la Tille et de la Bèze sur la période est contrastée. L'assèchement du marais et le développement de l'agriculture profitent à certains moulins au détriment d'autres. En aval, les moulins sur les bras de la Tille voient leur débit diminuer deviennent rapidement inactifs et obsolètes. Ceux des bras qui concentrent les eaux doivent adapter leurs mécanismes aux débits plus importants et, comme ceux de l'amont, ils profitent d'une agriculture plus productrice et donc d'un regain d'activité, les céréales à moulin ne manquent pas.

Les améliorations de la Révolution industrielle du XIX^{ème} siècle (machineries plus solides et efficaces par exemple) leur profitent aussi, ils s'adaptent et changent leurs mécanismes qui deviennent plus pointus, plus efficaces et plus solides. Le moulin des courtines à Is-sur-Tille remplace en 1842 ses machines en bois par une machinerie en fer anglaise. Les moulins continuent à moulinner les grains mais étendent leurs services à de nouvelles productions. Le moulin Raffenot à Brétigny est transformé à l'arrivée du chemin de fer en moulin à farine de lin et à moutarde et celui d'Hauterive en usine d'aliments pour bétail puis en usine à farine d'os. Aux farines alimentaires s'ajoutent les poudres cosmétiques à base de lin et les engrais à base de farine d'os alimentés par les élevages de la plaine. Ils servent aussi d'huileries comme à Is-sur-Tille ou Bèze.

Avec l'invention de la turbine hydraulique en 1832, le développement de l'électricité et leur diffusion dans les villages, les moulins deviennent aussi producteurs d'électricité pour de petites usines attenantes. Le moulin de Villecharles à Is-sur-Tille alimentait en électricité une fabrique de dérailleurs pour bicyclettes. Mais le développement du réseau électrique leur est fatal. Beaucoup d'activités se déplacent en ville où l'électricité fournie est de meilleure qualité. L'énergie fournie localement par la force des eaux n'est plus indispensable et l'on peut dorénavant construire des usines dans les plaines loin des eaux. Les moulins ferment tous pour la plupart dès le début du XX^{ème} siècle. Celui de Marcilly ferme en 1899. A Is-sur-Tille, le dernier exploitant du moulin des courtines (utilisé en huilerie) abandonne en 1913 et celui de Jean-de-Norges le remplace par une habitation.

Les biefs perdent leur principale activité : fournir de l'eau au moulin. Leurs propriétaires n'en tirent plus aucun revenu et leur entretien devient un coût important pour eux. Il n'y a plus de raisons de fonctionnement pour justifier les curages et l'entretien des vannes, peu à peu les biefs se remplissent de sédiments et de plantes aquatiques.

Évolution de la perception des moulins au XX^{ème} siècle

Léon Thibaut, normalien et instituteur dans le Rhône, a écrit un ouvrage en 1904 sur son village natal : *Marcilly : Mon village*. Il y livre des descriptions précises et intéressantes sur les changements qu'il perçoit, notamment sur les moulins : « *En aval de Marcilly, une partie des eaux de l'Ignon est captée et conduite en un bief qui passe tout au pied du coteau. Un moulin autrefois renommé est silencieux maintenant ; depuis longtemps il n'y a eu un seul grain à moudre. Mais à côté de lui, sur l'autre rive, la dynamo de l'usine électrique fait entendre toute la nuit son ronflement* ». En parlant du moulin silencieux et de ses jeux d'enfants avec le fils du meunier au milieu des meules et des sacs de farine il nous précise : « *Jadis c'était un cliquetis permanent, jour et nuit un brouhaha continuuel faisant trembler le plafond* ».

Les moulins sont perçus à cette époque différemment d'aujourd'hui. De nos jours, ce sont des éléments de patrimoine, valorisant les villes, les espaces verts et les cours d'eau. Constructions de pierres, de fer et de bois imbriquées dans un paysage bucolique, verdoyant et aquatique où l'on entend le bruit de l'eau qui coule dans les biefs et le chant des oiseaux. Ils nous rappellent un passé industriel et proche de la nature. Cette vision qui se veut traditionnelle et intemporelle est en fait très récente. Au cours des siècles précédent, le moulin n'était pas considéré ainsi.

Il est, avant tout et jusqu'à son arrêt progressif au début du XX^{ème} siècle, un outil de production. Utilisant la force hydraulique pour moudre le grain, puis avec les progrès techniques acquis au fil des siècles, battre le linge et les textiles, le fer et le cuir, briser l'écorce des troncs, produire des huiles, des poudres diverses, puis de l'électricité, il rend des services cruciaux aux communautés villageoises qui l'exploitent et fournit des farines essentielles à l'alimentation.

Les archives ne traitent pas de l'apparition des moulins, ou de leur construction mais généralement d'un problème qui se pose autour du moulin quelques temps après sa réalisation. Pendant longtemps, le fonctionnement d'un moulin est quelque chose d'évident pour beaucoup et le recours à l'écrit est essentiellement utilisé pour régler officiellement et en dernier recours des conflits d'usages ou de propriétés. Ainsi on ne peut pas dater précisément leur construction, on ne connaît que leur apparition dans les archives.

Le moulin a constamment évolué, accompagnant les changements agricoles, les nouveaux marchés et les nouvelles techniques, pour toujours produire mieux et plus. Quand il était obsolète, on changeait ses mécanismes. Il pouvait aussi bien changer son activité ou on l'abandonnait pour favoriser un autre moulin. Le moulin Jean-de-Norges à Is-sur-Tille sera tour à tour moulin à farine de lin et huilerie pour être finalement détruit en partie en 1910 et remplacé par une grande demeure bourgeoise. La dynamo que décrit Léon Thibaut est un moulin plus moderne. Cette petite usine était bruyante, constamment en activité. Le bief était nettoyé de tous ses dépôts et végétaux gênant le débit des eaux. Ce dernier changeait en permanence, au gré de l'activité du moulin en fonction des saisons, des semaines, des jours. Rien n'était calme, silencieux et stable. Les hommes surveillaient le tout méticuleusement, l'entretenaient, l'amélioraient comme un outil de travail. Et quand il ne fut plus assez rentable, il fut abandonné pour de nouvelles méthodes de production. Les moulins et leurs biefs qui nous restent sont pour la plupart des moulins inactifs, loin de leurs fonctions premières.

Le moulin et les rapports que nos aïeux avaient avec lui sont bien plus proches des rapports que nous entretenons avec nos usines en activités. En témoigne leurs traces dans les archives : connus de tous, on ne se perdait pas en description, l'écrit relatait un problème de fonctionnement, de droit, d'entretien qu'il fallait régler pour rétablir l'ordre et le fonctionnement du moulin. On trouve des descriptions de changement de mécanique, de prix de travaux, de conflits d'usage, mais très peu de descriptions esthétiques. Le bief ensablé et herbeux, traversés de truites et de brochets circulant entre des vannes figées par la rouille constitue une vision nouvelle du bief, loin de sa fonction utilitaire première.

UNE REAPPROPRIATION DES BIEFS ET DES SOURCES PAR LES HABITANTS

En parallèle, les citadins et leurs élus redécouvrent les rives des cours d'eau et des biefs. L'usage des biefs pour l'agrément est ancien. Dès le XVIII^{ème} siècle, des aménagements sont entrepris dans les petites villes et les villages pour les embellir et y améliorer le quotidien. Le 15 mars 1775, l'intendant de province décide la plantation de tilleuls le long de la promenade qui suit le bief des courtines à Is-sur-Tille. Au XIX^{ème} siècle, un renouveau d'intérêt pour les biefs se manifeste quand les villes se dotent d'équipements pour leurs populations. Is-sur-Tille se dote d'une fontaine municipale en 1839, de deux lavoirs communaux : un en 1844 au bout de la ruelle de l'Abreuvoir et d'un second sur le bief des courtines en 1899. Avec les progrès des techniques, les lavoirs sont dotés de planchers mobiles capables de suivre les niveaux d'eau changeant des biefs en fonction des activités des moulins.

Au-delà des moulins, les biefs sont donc utilisés par les habitants pour de multiples activités. Michel Valentin rapporte ainsi : « Tout le long du bief, sur la berge droite, suivant le fil de l'eau, se trouvent de nombreuses propriétés qui profitaient de la proximité du bief, pour avoir des lavoirs personnels, ou des viviers au fond de leur jardin. Enorme avantage à l'époque et sujet de bien des litiges avec les propriétaires successifs du bief ». Les biefs captent une part des eaux de pluies mais aussi des eaux usées. Occasionnellement, ils servent au rouissage sauvage de quelques tiges de chanvres malgré les interdictions sur la pollution des eaux des biefs. Au bas des écluses et dans les retenues d'eau les habitants des villages se baignent l'été profitant de la fraîcheur des eaux. Les conflits s'accroissent avec l'abandon des moulins. Les biefs de moins en moins entretenus, l'eau y circule mal et rend les lavoirs inutilisables par les habitants. Les avantages qu'en tiraient les voisins diminuent, les conflits s'accroissent.

A Is-sur-Tille, la mairie tente de trouver des repreneurs et des arrangements avec les propriétaires pour maintenir l'entretien mais rien ne se fait rapidement. La question de la suppression du bief est régulièrement débattue. En 1936, l'ingénieur Voyer consulté sur le bief des courtines est univoque : « Le bief à notre point de vue n'a aucune valeur car on ne peut envisager de l'utiliser pour le fonctionnement d'une nouvelle usine, et que dans ces conditions il ne peut être qu'une charge importante pour l'acquéreur éventuel ». La mairie tente de négocier un achat pour une petite somme. Le 13 mars 1941, la direction générale de l'enregistrement des domaines et du timbre émet un avis favorable : l'achat du bief est d'une « utilité incontestable », il « libérerait les lavoirs, aiderait les riverains ». « De plus, ce bief est longé par une promenade très agréable, et son déversoir constitue une baignade très fréquentée par la population de la cité ». En 1952, le bief est acheté à ses propriétaires par la mairie pour un franc symbolique. Les usages locaux des populations sont préservés comme les lavoirs, la pêche, les promenades et les prises d'eau. Mais le bief a changé de but. Il n'a plus sa vocation première et productrice, il est devenu un élément d'agrément du patrimoine de la ville. Son allure change, la végétation y est tolérée tant qu'elle ne bloque pas l'écoulement des eaux nécessaire aux lavoirs, le niveau des eaux se maintient et ne bouge plus au gré de la journée, et les mécaniques des vannes ne sont plus régulièrement entretenues. La stabilisation du rythme des eaux, la disparition des moulins, les eaux claires emplies de végétaux et de poissons en font une promenade silencieuse et reposante de plus en plus prisée.

Les sources et les résurgences connaissent une évolution similaire. Elles sont exploitées et aménagées très tôt. La résurgence de la Bèze est travaillée par les moines dès leur arrivée en 630, les eaux sont canalisées pour alimenter des biefs et des moulins. Creusant la pierre pour leurs constructions, les moines ont construit ce cirque qui encadre la source. De même, les abords du « Creux Bleu » à Villecomte et ses eaux sont aménagés dès le XII^{ème} siècle pour alimenter un moulin, puis au XIX^{ème} siècle un lavoir. En 2003, le site est racheté par la mairie de Villecomte. Les couleurs, le mystère de ces eaux de résurgence inscrites dans des bassins de pierres et de briques et entourés d'arbres ont toujours attiré les promeneurs. Des bancs, des allées et des arbres encadrent ces espaces de loisirs où l'eau est mise en scène.

UNE VALORISATION PLUS OU MOINS FRUCTUEUSE DES COURS D'EAU POUR LES LOISIRS

Cette nouvelle dimension des eaux comme loisir a suscité des essais de valorisations autres que le simple rachat par les mairies pour en protéger les usages. Ils furent plus ou moins fructueux. A Is-sur-Tille, la baignade des habitants dans l'Ignon devant les écluses des biefs a suscité deux projets d'aménagements. Un premier évoqué en juillet 1954 par M. Bray, avocat général à la cours de Paris et membre de la section nautique du Touring Club de France. Il proposait de financer un projet d'aménagement d'une baignade plus étendue au pied du réservoir des capucins en barrant une partie des eaux de l'Ignon. Le Conseil municipal est intéressé et débute une partie des travaux (curage et placement d'un vannage léger et mobile) mais les résultats ne sont pas concluants : les eaux sont trop froides pour la baignade en été. Un second projet est quant à lui mené à son terme. En 1962, le Conseil Municipal rachète un terrain de 7400 m² sur une pointe de terre situé entre le bief des courtines et l'Ignon après les écluses, pour y creuser un grand bain et un petit bassin. Une étude est réalisée ainsi qu'une analyse des eaux. Les services de la Jeunesse et des sports, de l'urbanisme et de la santé donnent leur accord. La construction est réalisée en 1968 et les bassins sont ouverts en 1969. Toutefois, la même année, les inspecteurs de la Jeunesse et des sports constatent que l'eau est trouble et de mauvaise qualité et demande au maire d'y faire interdire la baignade ou d'y réaliser de coûteux travaux pour mieux filtrer les eaux. Les bassins sont comblés et il n'y aura plus de projets de baignades à Is-sur-Tille. Avec la construction de piscines municipales et la pollution croissante des eaux, les rivières cessent progressivement d'être des lieux de baignades. De nos jours, rares sont ceux qui y plongent en été.

La pêche a aussi changé. Elle était avant pratiquée occasionnellement par un grand nombre pour enrichir les repas du quotidien. Et cela aussi bien à l'amont qu'à l'aval des bassins versants de la Tille et de la Bèze. La truite et les écrevisses étaient les espèces les plus recherchées de ces rivières. La réduction des ripisylves, le recalibrage des rivières et l'emploi de produits phytosanitaires dans l'agriculture a, notamment en plaine, à la fois coupé les habitants des cours d'eau, réduit leurs occasions de pêcher dans un espace agréable et réduit les habitats propices aux espèces. Les espaces de pêche se sont réduits et couvrent essentiellement l'amont des cours d'eau. La pêche est devenue une pratique de loisir qui s'adresse à un public connaisseur et précis.